

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-MUC

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 160

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-MUC

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	Téléphone : ++49 (0)
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Irritant
Phrases-R :
Irritant pour les yeux et la peau.

Dangers les plus importants

Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (préparation)****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
203-961-6	112-34-5	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol (vgl. Butyldiglykol)	10 - 15 %	Xi R36
	24939-91-8	Isotridecanoethoxylat	1 - 5 %	Xn R22-41
215-181-3	1310-58-3	Kaliumhydroxid (vgl. Ätzkali)	1 - 5 %	Xn, C R22-35
205-483-3	141-43-5	2-Amino-ethanol (vgl. Ethanolamin)	1 - 5 %	Xn, C R20/21/22-34
215-647-6	1336-21-6	Ammoniak %	< 1 %	C, N R34-50

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Diluer avec une grande quantité d'eau.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-MUC

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 160

Page 2 de 4

Moyen d'extinction appropriéutiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****Les précautions individuelles**

Balayer pour éviter les risques de glissade.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	3	8		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	-		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : vert
 Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :

ca. 13

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion :

0 °C

Point d'ébullition :

100 °C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-MUC

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 160

Page 3 de 4

Point d'éclair :	non applicable
Pression de vapeur : (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur : (à 50 °C)	< 110 hPa
Densité (à 20 °C) :	1,02 g/cm ³
Hydrosolubilité : (à 20 °C)	miscible

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques****12. Informations écologiques****Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Effets nocifs divers

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU :	1814
ADR/RID classe :	8
Panneau d'avertissement	
No. danger :	80
Étiquetage :	8
ADR/RID Groupe d'emballage :	II

Nom d'expédition

KALIUMHYDROXIDLÖSUNG

Transport fluvial

No. ONU :	1814
ADNR-Classe :	8

Transport maritime

No. ONU :	1814
IMDG-Code :	8
Étiquetage :	8
IMDG-Groupe d'emballage :	2
EmS :	8/06

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-MUC

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 160

Page 4 de 4

Transport aérien

ONU/ID No. :	1814
ICAO/IATA-DGR :	8
Etiquetage :	8
ICAO-Groupe d'emballage :	2

15. Informations réglementaires**Etiquetage**

Symboles de danger : Xi - Irritant



Xi - Irritant

Phrases-R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases-S

02	Conserver hors de la portée des enfants.
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
35	Provoque des graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)